

DISCOURS DE M. THIERS SUR LA PRESSE.

Suite et fin.

M. THIERS. Si l'on a bien voulu m'approuver, c'est que mon auditoire avait mieux rédigé ma pensée que moi-même; je l'en remercie.

Mais si la discussion des actes est illimitée jusqu'à la déraison, si la calomnie, quant à l'existence du gouvernement, oh là! non! non!

Pourquoi y a-t-il des lois, et une loi qui est la loi des lois, comme on l'a appelée, une Constitution, pourquoi? C'est pour qu'à la violence soit substituée la discussion.

Pourquoi écrire des codes civils, politiques? Mais pour que nous ne soyons pas dans l'état sauvage, pour que les partis ne s'égorgeant pas entre eux, pour qu'à la violence on substitue la discussion, pour que les choses se passent comme dans les pays libres; il y en a de divers modèles, il y en a en Angleterre, il y en a en Amérique. On discute, on s'éclaircit; si on réussit à prouver que ses adversaires ont tort, on les remplace. C'est là de la discussion, et non des violences; c'est pour cela, qu'il y a des lois, qu'il y a une Constitution; car, s'il doit y avoir violence, à quoi bon les lois, à quoi bon la Constitution? Elles seraient inutiles; il serait inutile d'écrire des lois et des constitutions si à la discussion devant être substituée la violence.

Que font donc ceux qui attaquent le principe du gouvernement, c'est-à-dire qui, sous la monarchie, proposent la monarchie, que font ces hommes, sinon provoquer au renversement des gouvernements, sinon employer un moyen de violence, au lieu d'employer un moyen de discussion?

Une constitution serait une contradiction, un non sens, si elle permettait qu'on pût contester son principe, si elle permettait qu'on pût la renverser; mais la provocation à la guerre civile, la plus abominable des guerres civiles, à la guerre de classe à classe, celle qui rompt dans tous les liens sociaux, ce serait la plus ridicule de toutes les conséquences; s'il n'y avait point de peines pour ces provocations; il n'y aurait pas de gouvernement qui pût résister à une pareille inconséquence, et je vais vous pousser, sans aller bien loin, à une contradiction qui rendrait cela insupportable.

N'avez-vous pas des lois qui punissent la rébellion? Admettez-vous que ceux qui se révoltent, qui s'insurgent, en fussent quittes pour être prisonniers un instant de la force publique? Non. Pas plus que moi vous n'admettriez une telle anomalie, une telle absurdité, permettez-moi le mot. Eh bien! quand vous punissez les instruments, ne punirez-vous donc pas les provocateurs à la révolte, ceux qui ont entraîné à la révolte de malheureux égarés? Mais votre loi, dans ce cas, serait la plus barbare des lois; on lui fait officier de nos codes la loi contre la révolte, comme ceux, plus que ceux qu'ils y ont poussés. [Vive adhésion à droite.]

Messieurs, j'avais espéré qu'en discutant avec suite, et pied à pied, nous serions obligés peut-être de convenir que nous étions d'accord. Ainsi, voilà mes principes: Pas de liberté illimitée d'ancien genre, pas plus celle de la pensée que celle du corps. Liberté de discuter les actes du gouvernement sans mesure, mais pas liberté d'attaquer son existence, d'attaquer son principe, c'est-à-dire sa forme; car c'est provoquer au renversement que de pousser le cri de l'appel aux armes et de provoquer à la guerre de classe à classe.

Voilà mes principes. Eh bien! ce sont ceux de tous les gouvernements qui vous ont précédés.

L'ordre passe ensuite sommairement en revue les lois d'août et de septembre, et continue ainsi: "Je sors de la loi et j'arrive à ce que j'appellerai la politique de la loi.

Vous dites: c'est un démenti au passé, non pas au passé, c'est un démenti à tout ce qu'on a dit pendant dix-huit ans. Oui! oui, j'en conviens; seulement, ce que je vous ferai remarquer, c'est que le démenti, il est plus ancien que vous ne vous l'imaginez, car le démenti vous vous l'êtes donné le 11 août, mais permettez-moi ici, sans l'intention de blesser personne, mais par le désir cependant d'éclairer le pays, car il faut que le pays le sache, sur certaines allégations toujours apportées à cette tribune. C'est un démenti à tout ce qu'on a dit pendant dix-huit ans; oui, mais ce n'est pas le premier, à part celui du 11 août. Depuis dix-huit mois, toutes les fois que vous avez voulu gouverner, défendre la société, nous, nous, vous avez été en démenti avec tout ce que vous avez dit depuis dix-huit ans. Voulez-vous que je vous les énumère, tous ces démentis? Pendant dix-huit ans, vous nous avez dit toutes les expressions les plus injurieuses et les plus diffamatoires quand on défendait l'ordre public dans les rues, non pas quand on allait provoquer les multitudes. Cela n'est jamais arrivé; il n'y a jamais eu un gouvernement barbare qui ait fait une telle chose; mais, quand on était provoqué, quand on avait reçu les premiers coups de fusil, quand on était réduit à en rendre, vous avez dit que c'étaient les boucheries du cloître Saint-Méry et de la rue Transnoain.

Quand il a fallu, à des hommes qui avaient converti nos cités en champs de guerre, leur appliquer les lois de la guerre, vous avez appelé cela l'inconstitutionnalité, l'abomination de l'état de siège.

Quand il a fallu, pour n'être pas tous les jours réduits à avoir une bataille, arrêter les excitateurs et faire quel-ques lois salutaires, vous avez appelé cela l'abomination des lois de septembre.

Quand les gouvernements antérieurs, et je conviens qu'ils ont souvent dépassé la mesure, quand les gouvernements cherchaient à faire prévaloir leurs candidatures dans les élections, vous avez appelé cela des termes les plus dérisoires, vous l'avez appelé une indignité et une corruption électorale.

Quand il s'agissait des dépenses publiques pendant

dix-huit ans, les plus nécessaires, les plus évidentes, vous avez appelé cela de la dilapidation des deniers publics, et vous avez poursuivi des plus amères investigations le budget de 13 ou 1400 millions, qui, je le reconnais, par l'impudence de trop faire et de faire vite, avait dépassé les limites dans lesquelles il aurait fallu l'enfermer.

Quand il s'agissait de la politique étrangère et que pour conserver la paix, on acceptait les traités, vous appelez cela l'humiliation des traités de 1815. Et quand cherchant en Europe quelle était celle des puissances qui, par l'analogie de ses institutions avec les nôtres pouvait n'être pas notre ennemie, vous appelez cela la honte de l'alliance anglaise.

Voilà ce que vous avez fait pendant dix-huit ans. Et quand vous êtes arrivés en février 1848, qu'avez-vous fait? Vous avez été obligés, je le sais, de défendre la société, et je vous en remercie... Et l'homme considérable qui siège sur ces bancs, et qui nous est cher à plus d'un titre, était à la tête du pouvoir. Mais enfin vous avez versé plus de sang qu'il n'en a coulé dans les journées de la révolution et dans les plus mauvaises journées de la monarchie. Vous nous avez fait bien des reproches, vous avez pu nous les faire; vous voyez ce que c'est que d'avoir méconnu la vérité quand on est obligé d'accepter les faits, quand on est forcé d'être inconséquent plus tard et qu'on est réduit à renier tout ce qu'on a dit d'iniquités et d'injustices à ses adversaires....

Les ennemis du Gouvernement, s'il n'avaient pas mis l'intérêt du pays, intérêt qui était devenu celui de notre conservation à tous, celui de la société, de la civilisation, s'il ne l'avait pas mis au-dessus de tous leurs ressentiments, ah! qu'ils auraient pu triompher, tantôt lorsque vous venez nous annoncer que c'était après quatre et cinq jours de combat qu'on avait rétabli l'ordre, tantôt quand vous apportiez l'état de siège, tantôt quand vous apportiez des budgets de 16 et 1700 millions, tantôt quand vous acceptiez les traités de 1815; ah! ils auraient pu triompher; ils auraient pu vous attaquer, vous rappeler vos inconséquences, vous mettre en présence de ce que vous aviez dit, vous contester les dépenses publiques, vouloir réduire les appointements du Gouvernement, dont vous étiez saisis alors. Avons-nous joué ce rôle? Nous avons soutenu tous les pouvoirs sans exception; dans le comité des finances, lors de l'examen du budget, c'est nous qui défendions le gouvernement qui n'était pas de nos sympathies, qui était celui de notre devoir, parce qu'il était le pouvoir légal du pays; nous l'acceptons; mais, vous le savez bien, cela se bornait à une respectueuse obéissance à la loi.

Eh bien! avons-nous triomphé de vos inconséquences? Sommes nous venus nous armer des dix-huit ans de diffamations que vous nous aviez jetés à la face pour vous les rejeter à vous, à bien plus forte raison, car vous étiez inconséquents, horriblement inconséquents? Non nous avons mis les intérêts du pays au-dessus de tout, nous avons appuyé tous les pouvoirs; nous les appuierons encore; nous appuyons M. Odilon Barrot, comme avant nous avions appuyé M. le général Cavaignac, comme nous avions appuyé la Commission exécutive elle-même.

Nous n'avons inspiré, dominé personne; nous avons soutenu, suivant la mesure de nos convictions, l'un des pouvoirs que vous donniez successivement au pays.

Maintenant, quant à cette objection, que ces moyens ont perdu tous les gouvernements, qu'ils perdront la République comme ils ont perdu la monarchie, quant à ses souvenirs de tant de chutes évoquées ici, tristes souvenirs! eh! mon Dieu! oui, j'en conviens avec l'histoire contemporaine, oui, notre sol est couvert de ruines; oui, plusieurs monarchies sont tombées; la monarchie du génie du vieux droit conventionnel, du contrat avec la nation, est tombée aussi; notre sol je le répète, est couvert de ruines, et aucun bon citoyen ne peut s'en réjouir.

Mais, imprudents évocateurs de ces souvenirs, oubliez-vous que la monarchie n'est pas seule à compter des chutes! Oubliez-vous que la République aussi est tombée, une fois dans le sang, une autre fois, au 18 brumaire, dans ce que vous appelez tous les jours le mépris public.

Eh bien! oui, il y a eu des chutes parmi tous le monde; ne soyez pas si fiers. (Très bien! très bien!) Et s'il fallait juger la valeur des institutions à la durée des gouvernements, il ne faudrait croire à aucun, et cependant, on pourrait croire un peu plus, comme le disait l'honorable M. de Montalambert, à celles-là qui ont duré dix-huit ans, qu'à celles qui n'ont duré que trois ans.

Je ne veux rien prévoir; mais enfin, la compression, dites-vous, la compression renverse, fait perir tôt ou tard; il faut laisser faire, laisser dire, laisser agir; c'est le moyen de se sauver.

Messieurs, en présentant ces théories avec le degré de généralité, tout le monde a raison, tout le monde a tort. Oui, il est vrai que quelquefois la compression fait perir; mais est-ce à dire qu'il ne faille jamais résister? Par exemple, il y a quelques années, tout autour de la France étaient des monarchies absolues; eh bien! j'ai été frappé d'un fait; c'est que rien ne leur réussissait sous le rapport de la politique intérieure, rien. Quant elles voulaient contenir l'esprit humain refusant aux nations la juste participation qu'elles leur demandaient à leurs affaires, il y avait soulèvement général, péril par la compression; quand elles accordaient quelque chose, un peu de liberté de la presse, un peu de gouvernement représentatif, un moyen des administrations provinciales, cela ne leur réussissait pas davantage, car on se servait de ce qu'on avait obtenu pour obtenir le reste. C'est vrai, quand les nations n'ont rien obtenu encore, rien de cette participation à leurs affaires que l'esprit moderne exige impérieu-

sément, oh! oui, rien ne réussit dans les systèmes de compression, vous avez raison. Mais ne serait-il pas d'autres exemples à citer quand on a tout accordé, tout? Par exemple, prenez la France.

Sous la Restauration on commence à entrer dans le gouvernement représentatif; sous la monarchie, qu'on appelle de juillet, on y entre davantage; quelques hommes, beaucoup même, croyaient qu'en sachant attendre, qu'en sachant se résigner, on aurait peut-être toutes les libertés. Ils le croyaient, mais vous ne l'avez pas cru, vous avez renversé cette monarchie, vous avez la République. Eh bien! que vous faut-il encore? Vous nous avez dit que quand on aurait la République, nous n'aurions plus de chutes à redouter, nous n'aurions plus de soulèvements à craindre, que ce serait le pacifique remplacement d'un système par un autre.

Est-ce que vous nous avez trompés? vous avez la République et vous nous annoncez encore des chutes, si nous avons une politique plutôt qu'une autre? Nous avez-vous trompés encore une fois? Je ne le crois pas; mais si vous êtes conseillers, lors qu'on a renversé deux monarchies, lorsqu'on est arrivé à la République, il est un temps où il faut s'arrêter, et on peut-être le système, non pas de la compression, il ne mérite plus ce nom, mais de la résistance raisonnable au désordre est venu. Vous-mêmes, quand vous aviez le pouvoir, vous nous en avez donné l'exemple; vous avez donné l'exemple; vous avez dit: "Nous sommes en République et nous avons le suffrage universel, il faut s'arrêter."

Eh bien! où vous arrêterez-vous, si vous ne vous arrêtez pas là?

Quoi! ce n'est pas le temps de résister aux esprits désordonnés qui se sont précipités sur ce pays? Mais quand donc, quel jour voudrez-vous donc opposer une digue au désordre? quel jour voudrez-vous opposer une digue aux idées anarchiques? Dites-nous-le, quelles sont donc les idées que nous arrêtons, les idées raisonnables, pratiques?

Vous nous dites le socialisme, lequel? Où sont vos idées? qu'on les présente, qu'on les apporte ici à cette tribune, réalisables à quelque degré, qu'on les apporte discutables.

A continue

SAINT-ETIENNE ET LE FURENS.

UNE NOUVELLE ET TERRIBLE DÉVASTATION.

« Au delà de Lyon, cette reine industrielle du Midi, cette travailleuse infatigable, assise sur le Rhône et la Saône, le dos appuyé sur la Croix Rousse, comme un ouvrier à son métier, et les regards vers Fourvières, sa montagne vénérée, il existe une autre ville, laborieuse sœur de la métropole lyonnaise; toutes deux semblables aux filles de Minée, et se donnant, pour ainsi dire, la main au moyen du chemin de fer qui les unit. Cette dernière ville, que vous avez déjà nommée, est Saint-Etienne cité étrange, engloutie dans une vallée profonde et dominée par sept collines ainsi que Jérusalem, avec laquelle un illustre voyageur lui trouvait, vue de loin, quelque ressemblance, sans promenades ombreuses, sans bois, sans verdure, n'ayant d'autre abri pour se préserver les yeux brûlés du soleil d'être que le voile d'épaisse fumée que lui envoient les mille fournaux à coke, les cheminées des forges et des usines qui forment sa noire ceinture.

Cette ville de Saint-Etienne, la Birmingham française, vient d'être frappée par un effroyable désastre. La rivière de Furens, grossie à la suite d'un violent orage, qui a éclaté dans les montagnes de la République et de Pila, on elle prend sa source, a causé, à deux reprises différentes, le 9 et le 11 juillet, des dégâts immenses, irréparables. Presque toutes les belles usines établies sur ses bords ont été emportées ou endommagées. De là, les eaux, retenant tous les obstacles, ont fait irruption dans la cité. Les riches magasins et les cafés des rues Saint-Louis, de Foy, de la Comédie, du Grand-Moulin, des places Du Peuple, du Marché, du côté de la place de l'hôtel-ville, ont été envahis par les eaux; de nombreuses victimes ont péri. On ne savait pas encore l'étendue des pertes; mais à la suite de la première invasion des eaux, on avait déjà recueilli 15 cadavres.

On espérait, après le premier débordement, être quitte de ce fléau; mais il a recommencé avec plus de violence encore. On écrit de Saint-Etienne le 12 juillet:

« Une seconde inondation vient d'affliger notre malheureuse cité. Nous n'étions pas remis des émotions de la terrible nuit d'avant hier; nous n'avions pas enterré nos morts, nous osons à peine mesurer du regard l'étendue de nos désastres, lorsque le Furens, grossi par une trombe, a fait à neuf heures du soir, une nouvelle et soudaine irruption dans la ville. Je ne puis vous peindre la consternation que cet événement a jetée dans toutes les âmes. Au premier cri d'alarme, la population, qui remplissait les rues et les places publiques, s'est dispersée dans toutes les directions, épouvanté, terrifié comme si chacun eût senti la main de Dieu s'appesantir sur la cité. On entendait les portes se fermer avec fracas, les cris des mères qui cherchaient leurs enfants. Bientôt tous les quartiers de la ville basse ont été changés en un lac plein de courans furieux qui se brisaient aux angles des maisons, qui transportaient des meubles, des arbres, des berceaux vides.

« Quelle catastrophe! quelle ruine! il semble que le Furens ait voulu frapper aujourd'hui ce qu'il avait épargné hier, et achever par l'œuvre de destruction qu'il avait commencée. Nos vieillards et même nos anciennes chroniques, n'ont pas conservé la même idée d'une pareille calamité. L'ancien lit du ruisseau a disparu sous les sables et sous les débris. On cherche sur ses rives la place où étaient encore il y a deux jours des usines florissantes, entre autres les belles forges de M. Malespine. Dans ce temps d'épreuves, la charité n'aura pas assez de ressources, je ne dis pas pour obliger, mais pour soulager tant de misères.

« Jeudi soir, vers huit heures et demie.—En ce moment la terre causée par le fléau n'a pas encore disparu dans notre ville, et l'on semble craindre qu'à chaque moment un nouveau désastre ne vienne aggraver notre situation. Le ciel, du côté du mont Pila, est toujours chargé de nuages menaçants. Nous croyons que notre génération ne reverra pas un spectacle pareil à celui qu'a offert et qu'offre encore notre ville.

On lit en outre dans l'*Avenir Républicain*: « Les dommages causés par le Furens dans l'intérieur de notre ville, quelque graves qu'ils soient, ne peuvent se comparer aux ruines que cette rivière, d'habitude à peine suffisante aux besoins journaliers, a répandues sur son cours, depuis Roche-Corbier jusqu'à l'entrée de notre cité. Les usines emportées ont couvert au loin les champs de leurs débris; les habitations plus légères des pauvres ont disparu sans laisser de traces. Toute la commune de Valbenoît, dans sa plus grande longueur, a été traversée par le fléau, et à cette heure des centaines de malheureux disputent à la vase quelques débris informes de leurs pauvres mobiliers. »

Voici quelques détails puisés à d'autres correspondances:

« Au-delà du pont de la Radonnière, se trouvait une mesure habitée par une pauvre famille composée du père, de la mère et de trois enfants. Avertis par les voisins, ces malheureux ne voulurent point quitter leur maison. Bientôt envahis par l'eau, ils se virent forcés de monter sur le toit; mais l'eau s'élevait toujours, le toit céda bientôt, se disloqua; tous les membres de la famille, à genoux et se tenant par la main, n'ont pu tarder à disparaître au milieu des flots avec les derniers débris de l'habitation.

« Les personnes de qui nous tenons ce fait pleurent en racontant cette scène émouvante.

« Au-dessous du pont de la Radonnière, le nommé Varenne, contre-maître chez M. Malespine, et sa femme qui était buandière, ont été emportés avec leur habitation, qui s'est écroulée. Une jeune fille de dix-sept ans a péri avec eux. Leurs enfants, qu'on avait eu la précaution de porter chez des voisins, ont été sauvés.

Dans la vallée de Rochetaillée, on compte de nombreuses victimes.

« Le village de Valbenoît a cruellement souffert de l'inondation; les eaux ont renversé le mur qui longe l'ancienne promenade si remarquable par ses ormes séculaires. Le jardin des frères maristes a été dévasté, les maisons voisines rasées ou fortement ébranlées. L'église a ses murs lézardés. Les vagues couvrent l'autel. On remarque au milieu du jardin une statue de la Vierge, par ses pieds restée debout au milieu des débris, placée sur une faible éminence de pierres écoulées.

Vers dix heures du soir, dit un autre correspondant un objet roulait entraîné par les eaux sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au de-rant du bureau du chemin de fer de Roanne. Quelques citoyens, se tenant les uns aux autres, saisissaient cet objet: c'était une femme qui respirait encore; malgré les soins qu'on lui prodigua, elle meurt bientôt après.

RAPPORTS D'EDUCATION

DU HAUT-CANADA.

Nous acensâmes, il y a quelques jours, la réception des Rapports des Ecoles Normales, Moléles, et Communales du Haut-Canada, pour les années 1847 et 1848, et nous prîmes d'en rendre compte succinctement. Nous nous sommes convaincus, depuis, que ces rapports contenaient beaucoup de documents et de renseignements qui ne peuvent manquer d'intéresser hautement ceux qui regardent la prospérité des Ecoles Communales comme un objet d'une grande importance sociale.

Le Surintendant de l'Education pour le Haut-Canada paraît déployer, dans l'accomplissement de ses devoirs, un zèle et une persévérance qui lui gagnent l'approbation générale. Nous sommes heureux de nous unir à la presse pour rendre ce témoignage mérité au Rév. Dr. Ryerson, dont nous ne voulons pas du tout parler sous le rapport de ses opinions religieuses ou autres; mais que nous considérons exclusivement dans ses attributions Officielles.

Comme il nous faudrait un temps considérable pour analyser des rapports écrits dans une langue étrangère, nous nous servirons du travail de ceux de nos *changes* dont nous croyons pouvoir adopter les considérations. Voici l'analyse et les remarques du *Globe* de Toronto.

Le nombre total des enfants qui fréquentaient les Ecoles Communales en 1842, était de 63,973—en 1844, de 96,756. En 1845—de 110,002—en 1846—de 101,912—en 1847—de 124,829—et en 1848, de 130,739. En prenant la population à trois différentes époques, nous avons une proportion 13½ par cent sur le nombre total de ceux qui fréquentaient les écoles en 1842. En 1845, la proportion s'était élevée à 17½ par cent, et en 1848, à 18½. Le nombre des écoles en 1842 était de 1721—En 1844, de 2610—En 1845, de 2736—En 1846, de 2589—en 1847, de 2727 et en 1848, de 2800. Il est à remarquer que quoique le nombre des enfants soit augmenté presque de moitié depuis 1842, les écoles n'ont pas augmenté dans la même proportion, ce que nous regardons comme désirable; car, la multiplication indéfinie des écoles réduit nécessairement les moyens de soutenir les maîtres à des rémunérations si modiques qu'elles empêchent de pouvoir d'employer des hommes convenablement qualifiés. Le nombre des instituteurs pour ces 2,800 écoles, est de 2,501, et celui des institutrices est de 607. Ce qui donne le nombre moyen de 41 élèves par chaque maître.

La somme totale à être distribuée en salaires aux maîtres des Ecoles Communales, était comme suit:

en 1845	271,514
" 1846	67,906
" 1847	77,509
" 1848	56,099